



## ANNEXE 1

# CONTENU DE LA FORMATION DE L'ÉQUIPE RÉGIONALE MONTAGNISME

**APPEL A CANDIDATURE AUX TESTS DE SÉLECTION**  
**ÉQUIPE RÉGIONALE « MONTAGNISME »**  
**ILE-DE-FRANCE**  
*Promotion 2022-2023*

Lors de la formation, des journées théoriques et des stages pratiques en Ile-de-France et dans les Alpes seront réalisées afin de compléter et valider les modules des passeports montagnes jaune et orange (sachant que lors de la sélection, le jury aura vérifié que les stagiaires ont déjà bien acquis les compétences du passeport blanc montagne ainsi que des modules « sensibilisation aux risques d'avalanche » et « techniques de corde »).

Pour rappel les passeports montagne jaune et orange sont constitués des modules suivants :

<b>Passeport jaune</b>	<i>Module hors sentier</i> <i>Module lecture de cartes</i> <i>Module météorologie</i> <i>Module sensibilisation au risque d'avalanche</i> <i>Carnet de courses : 5 rando de 800m dont 2 en terrain non balisé(*)</i>
<b>Passeport orange</b>	<i>Module technique de cordes (*)</i> <i>Module école de neige</i> <i>Module technique d'orientation</i> <i>Module neige et secours en avalanche</i> <i>Carnet de courses : 5 rando de 1000m en terrain enneigé (*)</i>

(\*) testés lors des épreuves de sélection pour intégrer l'ERM

Ainsi la formation de l'ERM consiste tout d'abord à compéter et à approfondir la formation sur les modules suivants :

Modules	Contenu	Durée et lieu
Lecture de carte (passeport jaune) Technique d'orientation (passeport orange)	Formation en IdF en salle pour l'aspect théorique et en forêt pour la mise en œuvre	<b>1 journée en Ile de France</b>
Hors sentier (passeport jaune)	Mise en pratique des techniques d'orientation sur le terrain montagnard (approfondissement des techniques vues en IdF + évaluation des acquis par une épreuve d'orientation sur le terrain)	<b>3 journées en montagne avec bivouac au printemps</b>
Météorologie (passeport jaune)	- formation MOOC proposée par la ligue PACA - vérification des compétences par un test QCM	- <b>Autoformation</b> - <b>Une soirée en IdF</b>
Théorie du module Neige et secours en avalanche (passeport orange)	Formation théorique en salle en IdF (nivologie, lire un BRA, méthode 3x3, recherche DVA, etc.) Vérification des connaissances par une épreuve de recherche DVA complexe + un QCM + une lecture/interprétation BRA adaptée à un exemple de course	<b>1 journée complète en IdF (salle de cours + terrain pour recherche DVA) au mois de Décembre</b>
Déclenchement des secours en montagne / utilisation d'une radio VHF	Formation en salle en IdF	<b>1 soirée (salle de cours)</b>
Ecole de neige (passeport orange) Mise en pratique du module Neige et secours en avalanche	Apprentissage des techniques de progression sur le terrain (cramponnage, piolet, encordement, ancrages en neige...) Mise en pratique du module « neige et avalanche » sur le terrain (recherche DVA, utilisation pelle/sonde) La mise en œuvre d'un secours en montagne	<b>3 jours en haute montagne au mois de Janvier</b>

Suite à ces journées de formation et validation des modules et passeport jaunes et oranges les stagiaires pourront se présenter au **stage final** se déroulant sur 7 jours :

- **1 journée en Ile-de-France** consacrée aux techniques pédagogiques : techniques d'apprentissage, conduite de groupe, comment transmettre les savoirs, savoir préparer le contenu d'une intervention, quel est le rôle de l'initiateur et enfin connaissance du milieu fédéral.

- **6 jours en montagne** encadrés par un guide de haute montagne et accompagné d'un ou plusieurs encadrants de la Ligue :
  - 3 jours d'évolution sur le terrain pendant lesquels le(s) guide(s) de haute montagne testeront votre niveau en alpinisme pour intégrer éventuellement la future ERA.
  - 3 jours avec un groupe de stagiaires « cobaye » afin vérifier la capacité du candidat à conduire un groupe et transmettre ses savoirs. Ces trois jours seront encadrés par un guide de haute montagne et au moins un encadrant de la Ligue.

A l'issue de ce cursus, le jury de la Ligue (composé du responsable de la commission montagne, de l'instructeur montagnisme responsable de la formation + cadres fédéraux ayant participé aux modules de formation) délibère sur la validation du cursus de formation montagnisme et l'entrée en stage pratique du candidat.

Si le stage de formation montagnisme est validé, le candidat entre en stage pratique avec la Ligue ou son club (avec un tuteur possédant au moins le brevet d'initiateur montagnisme). Ce stage pratique doit durer au minimum 35 heures (soit 5 jours dont au moins 2 journées en atelier école et 2 journées en montagne).

**Les stagiaires de l'ERM ayant validé leur stage de formation « initiateur montagnisme » auront une priorité pour intégrer l'Equipe régionale alpinisme (ERA) ou l'Equipe régionale ski-alpinisme (ERSA - en projet) – sous réserve d'un avis favorable de la part de l'instructeur alpinisme (GHM) ayant encadré le stage final et de la présentation, par le candidat, de la liste de courses obligatoire pour intégrer l'ERA ou l'ERSA (cf. règlement fédéral des brevets d'initiateur alpinisme et ski-alpinisme).**